

5782
—
130

Eglise de

Obildonck -

29 juillet 1929.

Monsieur le Directeur Général,

Comme suite à votre lettre du 25 juillet 1929, n° 4159, j'ai l'honneur de vous retourner sous ce pli les deux photographies des tableaux se trouvant dans l'église de Thil-donck.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur,

à Monsieur Glesener

Directeur Général de l'Administration des Beaux-Arts

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

Bruxelles, le 25 juillet 1929.
52, Boulevard du Régent.

ADMINISTRATION
DES
Beaux-Arts, des Lettres
ET DES
Bibliothèques publiques

DIRECTION

e Section

N° 4159.

M. Lesquiers
Finon

N. B. — Prière de rappeler dans la réponse
la date et le numéro de la dépêche,
ainsi que l'indication de l'Administration.

Monsieur le Conservateur en Chef,

Comme suite à votre lettre du 13 juillet 1929,
j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir me
renvoyer les deux photographies qui étaient jointes
à ma dépêche du 4 avril.

Pour le Ministre:
Le Directeur Général,

E. M. Lesquiers

A Monsieur le Conservateur en Chef
des Musées Royaux des Beaux-Arts,
Bruxelles.

12 juillet 1929.

A. L.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que, conformément à votre lettre n° 4139, Administration des Beaux-Arts, je me suis mis en rapport avec M. le Curé de Thildonck au sujet des deux tableaux que la Fabrique d'église de Thildonck désirerait aliéner pour affecter éventuellement le prix de la vente au paiement de travaux de restauration à effectuer à l'église. Nous sommes ensuite allés voir ces tableaux sur place. Ils représentent des fleurs dans un vase. Ce sont deux pendants, de 65 cm de haut sur 47 cm de large; l'un est signé et daté 1666, l'autre monogrammé et daté 1668. Ces dates se rapportent à Gaspard -Pierre Verbruggen I (1636-1681) J. Van den Branden a fait remarquer qu'il existait au XVII^e siècle, à Anvers, beaucoup de tableaux de fleurs de ce peintre et " même des copies d'après ces tableaux ". La peinture des tableaux de Thildonck est de qualité médiocre. Ils sont dans un mauvais état de conservation : le couleur s'est écaillée en maints endroits, au revers de la toile on voit des morceaux de toile qui ont fermé des déchirures anciennes.

Nous estimons que l'acquisition de ces deux tableaux n'est pas désirable pour nos collections.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts

Bruxelles.

Bruxelles, le 1 juillet 1929.

CABINET DU
CONSERVATEUR
EN CHEF

L'église de Thildonck désirerait aliéner deux tableaux pour affecter éventuellement le produit de la vente à la réfection de l'église.

Nous avons examiné ces tableaux dans l'habitation de M. le Curé. L'Inventaire des Objets d'Art de l'Arrondissement de Louvain nous apprend qu'ils ont été légués à l'église de Thildonck par M. Van Ham, membre de la Commission des Hospices de Louvain. Ils représentent des fleurs dans un vase. Ce sont deux pendants, peints sur toile, de petites dimensions : 65 cm. de haut sur 47 cm de large. L'un d'eux est signé et daté :
GAS. P. VERBRUGGEN *feuil 1666* ; l'autre monogrammé et daté : *GP 1668*. Ces dates se rapportent à Gaspard Pierre Verbruggen I, né en 1636, mort en 1681 (son fils Gaspard-Pierre II, naquit en 1664 et mourut en 1720).

La peinture de ces tableaux est dure et de qualité médiocre. Certaines couleurs ont fortement " poussé ". De plus, les deux tableaux sont dans un mauvais état de conservation : la couleur s'est écaillée en maints endroits, et, au revers des tableaux, on constate la présence de petits morceaux de toile qui ont fermé des déchirures anciennes.

L'acquisition de ces deux tableaux ne nous paraît pas recommandable pour nos collections.

A noter que J. Van der Branden rapporte qu'il se trouvait au XVII^e siècle, à Anvers, beaucoup de tableaux de fleurs de Gaspard-Pierre Verbruggen I, et même des copies.
(" en zelf kopijen naar deze ").

Arthur Haes

14 mai 1929.

Monsieur le Curé,

Le 11 avril je vous ai fait savoir que nous examinerions volontiers les deux petits tableaux de Verbruggen que la Fabrique d'église de Thildonck aimerait vendre. Je vous ai demandé, au préalable, le prix que la Fabrique d'église désirait obtenir de ces deux tableaux. Vous m'obligeriez en faisant connaître ce renseignement, afin de savoir s'il est utile que nous venions constater la valeur intrinsèque de ces tableaux.

Veuillez agréer, Monsieur le Curé, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur le Curé de

Thildonck.

M. W. V. M.
5. 11.

Mijnheer de Conservator,

Het kan ons een eere en groot
genoege zijn U hier te mogen ter
plaatse zien om de beide schilder-
rijen te schatten. Verschillende
kunsthenners gaven zeer verschillende
gedachten op. Daar het geld
van den verkoop dienen moet om

eventueel de herstelling onzer kerk
te helpen bekostigen zouden we te
spoedig mogelijk moeten zien te ver-
kopen: de toelating van 't biederan
hebben we reeds. Misschien verkopen
we nog ander schilderijen, als 't noodig
is.

Met eerbiedige groeten

A. Simons, onderp.

Gildbank

(by Wespelaar)

prov. Brabant.

Gildbank, 16 Mei 1929.

II avril 1929.

Monsieur le Curé,

Le Département des Sciences et des Arts me fait part de votre désir d'aliéner deux petits tableaux de fleurs de G. Verbruggen aux fins d'affecter la somme provenant éventuellement de la vente de ces tableaux au paiement de travaux de restauration qui seraient à exécuter à votre église.

Le Département des Sciences et des Arts me prie de me mettre en rapport avec la Fabrique d'église. En conséquence, voulez-vous avoir l'obligeance de lui demander le prix qu'elle désire obtenir de ces deux tableaux ?

En vous remerciant à l'avance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Curé, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur le Curé de
Thildonck.

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION
DES
Beaux-Arts, des Lettres
ET DES
Bibliothèques publiques

DIRECTION

e Section

N^o 4139.

N. B. — Prière de rappeler dans la réponse
la date et le numéro de la dépêche,
ainsi que l'indication de l'Administration.

2 annexes.

Bruxelles, le 4 avril
52, boulevard du Régent

1929.

Monsieur le Conservateur en Chef,

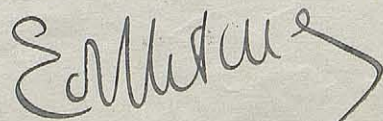
J'ai l'honneur de vous adresser deux photographies de tableaux de G. Verbruggen qui ornent l'Eglise de Thildonck et que la fabrique de l'Eglise de l'endroit désirerait aliéner pour affecter le prix d'une vente éventuelle en paiement du prix de travaux de restauration à effectuer à l'Eglise.

D'accord avec mon Collègue de la Justice et la Commission Royale des Monuments et des Sites, j'estime que la vente de ces tableaux ne pourra être autorisée qu'au profit d'un Musée public du pays.

Dans le cas où vous estimeriez que les tableaux sont dignes de figurer dans les collections du Musée Royal des Beaux-Arts, je vous prie de vouloir vous mettre en rapport avec la Fabrique de l'Eglise de Thildonck et de me faire connaître dans quelles conditions le Musée pourrait devenir acquéreur de ces oeuvres.

Pour le Ministre:

Le Directeur Général,



A Monsieur le Conservateur en Chef
du Musée Royal des Beaux-Arts,

Bruxelles.